

## Après-midi : 9 octobre 2015 (Suite)

Philippe Boillat, directeur général à la direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe,  
Emmanuel Decaux, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas,  
Julia Laffranque, juge à la Cour européenne des droits de l'homme,  
Fatsah Ougergouz, juge à la Cour africaine des droits de l'homme,  
Eduardo Vio Grossi, juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (sous réserve)

**15h30** : Débat

**15h50** : Pause

**16h00** : CONCLUSIONS, Frédéric Sudre, professeur à l'Université de Montpellier, directeur de l'Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme.

**16h30** : Clôture du colloque.

### COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Joël Andriantsimbazovina, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Sciences politique et de gestion de La Rochelle.  
Laurence Burgogue – Larsen, professeur à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, présidente du Tribunal constitutionnel d'Andorre  
Sébastien Touzé, professeur à l'Université Paris 2 – Panthéon Assas, secrétaire général de l'Institut International des Droits de l'Homme

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Karene.Juste@ut-capitole.fr 05 61 63 38 95  
Gaelle.le-Merer@ut-capitole.fr 05 61 12 87 34  
Frais inscription 80 €  
Etudiants UT1 et hors UT1 Gratuit  
Déjeuner sur réservation : 22€  
Colloque ouvert à la formation continue des avocats.

### PLAN D'ACCÈS MANUFACTURE DES TABACS



# LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME PAR LES COURS SUPRANATIONALES

4ÈME COLLOQUE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME



**8-9 OCTOBRE 2015**  
**AMPHITHÉÂTRE GUY ISAAC**  
**MANUFACTURE DES TABACS**



## JEUDI 8 OCTOBRE 2015

**14h** : Discours d'accueil :

Bruno Sire, président de l'Université Toulouse 1 – Capitole  
Hugues Kenfack, doyen de la Faculté de Droit de Toulouse  
Jean-Paul Costa, président de l'Institut international des droits de l'homme, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme  
Sébastien Touzé, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon - Assas, secrétaire général de l'Institut International des Droits de l'Homme

**14h20** : Présentation du colloque :

Marc Blanquet, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'IRDEIC.  
Xavier Bioy, Isabelle Poirot-Mazères, professeurs à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeurs de l'IMH

**14h30** : **RAPPORT INTRODUCTIF**, Joël Andriantsimbazovina, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Sciences politique et de gestion de La Rochelle.

### **I – L'EVOLUTION DES SYSTEMES ET DES METHODES DE PROTECTION.**

Présidence : Jean-Paul Costa, président de l'Institut international des droits de l'Homme, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme.

**15h** : Les mutations du droit de recours individuel devant des cours supranationales, Amaya Ubeda de Torres, juriste auprès du Conseil de l'Europe, à la Commission de Venise.

**15h30** : L'évolution de la juridiction des cours supranationales, Ioannis Panoussis, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille.

**16h00** : Débat

**16h20** : Pause

Présidence : Marc Blanquet, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'IRDEIC – Centre d'excellence Jean Monnet.

**16h30** : Le développement des méthodes d'interprétation et de contrôle, Laurent Sermet, professeur à Sciences-po Aix-en-Provence.

**17h00** : La définition de nouvelles compétences, Baptiste Tranchant, professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole.

**17h30** : L'objectivisation du contrôle juridictionnel, Mustapha Afroukh, maître de conférences à l'Université Montpellier 1.

**18h00** : Débat.

**18h20** : Fin de la journée

## VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

### **II – LES DEFIS CONTENTIEUX.**

Matinée : Présidence : Emmanuel Decaux, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas

**09h00** : La montée en puissance des questions sociétales devant les cours supranationales, Pierre Egea, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole.

**09h30** : Les questions politiques devant les cours supranationales, Peggy Ducoulombier, professeur à l'Université de Strasbourg.

**10h00** : Les recours entre les Etats adhérents, Hélène Gaudin, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Sciences politique et de gestion de La Rochelle.

**10h30** : Débat

**10h50** : Pause

Présidence : Xavier Bioy, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'IMH.

**11h00** : L'effectivité des arrêts des cours supranationales, Luis-Miguel Gutierrez, ATER à l'Université Toulouse 1 - Capitole.

**11h30** : La remise en cause de l'autorité des cours supranationales, Sébastien Touzé, professeur à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas, secrétaire général de l'Institut international des Droits de l'Homme.

**12h00** : Débat

**12h20** : Pause - Déjeuner

Après-midi :

**14h00** : **TABLE RONDE**

### **QUEL AVENIR COMMUN EN MATIERE DE PROTECTION SUPRANATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ?**

Présidence et animation : Laurence Burgorgue-Larsen, professeure à l'Ecole de Droit de la Sorbonne. Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.